



L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel des Entrepreneurs de l'Auxois

>> Entrepreneurs de l'Auxois

>>> Un territoire

>>>> Une dynamique

>>>>> Une économie

>>>>>> Des actions...



L'interview du mois

Véronique JOBIC, vice-présidente
de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

« Le maillage de l'ensemble des entrepreneurs est une vraie force »

Présidente de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois de 2000 à 2002, vous en êtes la vice-présidente depuis 2003. Quel est selon vous, l'apport d'un club comme le vôtre à l'attractivité d'un territoire ?

Le Club représente, en effet, une attractivité pour tout nouveau chef d'entreprise qui désire s'implanter sur la Haute Côte-d'Or, et l'expérience des gérants de PME-PMI sur un territoire est essentielle pour conforter certains choix d'entrepreneurs et présenter les autres atouts de ce même territoire.

A nous de répondre aux besoins des établissements en matière d'information, d'encadrement, et être force de proposition pour améliorer cette attractivité (Internet, accessibilité, transports en commun, services et autres offres utiles à l'implantation des travailleurs et leurs familles). Le maillage constitué par l'ensemble des Entrepreneurs est une vraie force pour tous ceux qui désirent entreprendre.

Vous êtes gérante de l'Auberge de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois. Quels moyens utilisez-vous pour développer votre activité ?

Internet, les centrales de réservations, la mise à disposition de lettres d'informations auprès des organismes touristiques, adhésion aux Logis et bouche à oreille sont autant de moyens utilisés.

La façade rouge de l'établissement suscite aussi des envies, des curiosités, des questionnements quant à l'ocre de Bourgogne, et attire une certaine clientèle. Mais notre plus importante publicité reste la rénovation d'un ancien Relais de Poste, en plein centre ville, pour une clientèle qui veut pouvoir dormir au cœur de la ville et se déplacer à pieds.

Quels sont vos projets ?

Cette année a vu notre accessibilité accrue puisque désormais nous ouvrons 24h/24 et 365 jours/an. Nous projetons l'ouverture très prochaine de 7 chambres supplémentaires, de 2 salles de séminaires, puis 2 caveaux, 1 buanderie et la mise en fonction d'un ascenseur. Courant 2012/2013 deux chambres sur jardin seront rajoutées à nos disponibilités.

En 2015, nous lancerons la 4^e tranche de travaux. Mon but est de redonner à la Côte-d'Or semuroise ses lettres de noblesse comme ancien Relais de Poste, la plus ancienne Auberge de l'Auxois. L'achat de la maison accolée à l'hôtel n'a qu'un but : remettre l'ensemble



du bâtiment de l'époque dans son état original au niveau des surfaces.

Après 15 ans à l'Hostellerie d'Aussois, puis 7 ans à la Côte-d'Or, je suis confortée dans cette action de remise en état de notre Relais de Poste dont le nouveau classement est en cours pour toujours plus de qualités et de services.

Vous êtes présidente de l'OT de Semur, vice-présidente du club des Hôteliers-Restauteurs de haute Côte-d'Or et membre titulaire à la CCI 21 depuis 2004. Quel est votre but ?

Pour moi, toutes ces activités sont liées : elles ont le même but de développement des activités professionnelles de la Haute Côte-d'Or et permettent de travailler en collaboration avec des instances pour l'installation de nouvelles structures. Notre territoire est riche d'hommes et de femmes qui aiment la Bourgogne, se plaisent dans notre région et veulent la défendre, je tiens à m'associer à tout travail en ce sens.

Je ne me sens ni isolée ni en retrait des modes de fonctionnement des entreprises de villes importantes, je crois au contraire en la force que notre situation géographique nous donne.

Elle nous permet de défendre des aspects plus tournés vers l'humain : le contact, les échanges, la solidarité et la qualité de vie.

AUBERGE DE LA CÔTE-D'OR
Véronique JOBIC
Tél. : 03 80 97 24 54 - info@auxois.fr
www.auxois.fr

Actualités

« Entrez dans l'entreprise »

La CCI Côte-d'Or a choisi les 23 et 24 mars 2012, pour lancer l'opération « Entrez dans l'entreprise ». Une initiative qui aura lieu sur tout le département, et qui invitera les entreprises à ouvrir leurs portes au public. Le but : valoriser l'image de l'entreprise, mobiliser les personnels, et faire découvrir les métiers. Les chefs d'entreprises de haute Côte-d'Or sont bien sûr invités à y participer. Les inscriptions sont ouvertes. Contacter la CCI Montbard pour tout renseignement.

Tél. : 03 80 92 57 08.

Alizé : bilan et perspectives



Le comité de pilotage d'Alizé Haute Côte-d'Or se réunira le 14 février prochain à 17 heures chez SMST à Montbard.

Le bilan 2011 y sera présenté avec notamment les témoignages de l'imprimerie de Saulieu et d'un représentant de Valinox Nucléaire qui ont mené une action dans ce cadre. Il sera également question des perspectives 2012.

PER signé

La signature du Pôle d'excellence rurale Metal Valley Montbard-Venarey a eu lieu mardi 17 janvier dernier, entre les différents acteurs du public et du privé.

A noter que le club des Entrepreneurs de l'Auxois fait partie de l'association portant le PER, au côté des communes de Montbard et Venarey, de la communauté de communes de Montbardois et de la Copas.

Le but : dynamiser le territoire à travers neuf actions (économie, logement, culture...) qui bénéficieront d'un financement de 8 millions d'euros.

Cablofil hôte d'un jour

L'hôte de la prochaine plénière, la première de l'année 2012 prévue le 16 février, sera la société Cablofil située à Montbard.

La visite qui débutera à 18 heures sera suivie de l'intervention de Véronique Bourgeois-Salé, dirigeante de la société VBS Formation sise à Souhey près de Semur-en-Auxois, sur le thème du handicap.

Tous les membres y sont bien sûr invités.



Entrepreneurs de l'Auxois

Rédaction : www.kreaplume.fr

Les commissions au travail

Ecole-Entreprise : élèves et enseignants visés

« Ecole-Entreprise » est la plus ancienne des commissions de l'association. Pilotée par André Palazy, elle met en oeuvre de très nombreuses actions tant en direction des élèves, de leurs parents que des enseignants. Voici les actions prévues en 2012.

Côté élèves

Côté élèves, le dispositif « Dessine-moi une entreprise » sera reconduit et devrait être élargi à d'autres territoires, clubs et établissements scolaires. Une proposition de présentation et d'accompagnement dans un collège à titre d'exemple, a été adressée au club des Entreprises de Beaune.

Une autre action concerne la préparation des étudiants à leur entrée dans le monde de l'industrie à travers des échanges avec des DRH d'entreprises, et notamment ceux de Métal Valley, sur les éléments clés du recrutement : action portant à la fois sur le comportement et la méthodologie, sous forme de jeux de rôles.

Le club de l'Auxois prendra également part à l'opération « Entrez dans l'entreprise » des 23 et 24 mars, initiée par la



Le dispositif « Dessine-moi une entreprise » devrait être élargi à d'autres territoires de Côte-d'Or

CCI Côte-d'Or, pour présenter les métiers industriels...

A noter qu'il soutiendra également les chefs d'établissement du bassin de formation et d'éducation de Haute Côte-d'Or qui organiseront un deuxième forum des métiers et des formations le 9 février à Montbard.

Côté enseignants

Il est également prévu de poursuivre et d'accroître la sensibilisation des enseignants aux métiers et à l'industrie en leur proposant des visites d'entreprises industrielles du territoire. Un rendez-vous est déjà planifié avec les conseillers d'orientations psychologues du CIO de Semur le 14 février prochain.

Communication : un nouveau site internet

Outre la rédaction de la newsletter mensuelle, la commission Communication pilotée par Christophe Gilles, est chargée de définir les grands axes du nouveau site internet de l'association qui devrait être mis en ligne au cours du premier trimestre 2012. Si le planning des plénières reste à finaliser, plusieurs sont déjà planifiées : le 16 février chez Cablofil à Montbard ; le 29 mars au lycée Anna-Judic ; le 12 avril au Muséoparc où seront conviés les adhérents du club du Châtillonnais.

Les entreprises proposées cette année sont Intermarché à Semur, le Parc de l'Auxois, Réal Déco, Vallourec Umbilicals, Pôle Ecoobis.



Un nouveau site internet pour mieux communiquer

Attractivité du territoire : diagnostic



Définir une stratégie à partir d'un diagnostic de l'existant

En 2012, la commission « Marketing territorial » devient « Attractivité du territoire ». Pilotée par Vincent Stenger, elle envisage d'établir un diagnostic visant à définir les critères à mettre en avant pour décrire l'attractivité industrielle de l'Auxois. Le but : définir une stratégie pour attirer les nouvelles entreprises et valoriser les métiers du territoire. Ses autres missions : implication et suivi du plan d'actions défini suite au diagnostic de la Maison de l'Emploi et de la Formation ; suivi et communication du plan d'actions défini dans le cadre du Pôle d'excellence rural Métal Valley.

Nouveaux adhérents

Pilotée par Hervé Ouin, la commission « Nouveaux adhérents » a pour but de poursuivre la démarche de recrutement de nouveaux membres.

Suite au projet de diagnostic sur le haut débit lancé par la CCI auprès des membres des clubs d'entrepreneurs de Côte-d'Or, Hervé Ouin s'est attelé à prendre contact avec les entreprises de Marmagne et Fain-les-Montbard concernées par le sujet afin de recueillir leurs difficultés à accéder au haut débit au quotidien.

Ce diagnostic permettra ensuite à la CCI d'interpeller le Conseil général sur la situation actuelle.

Et si vous participiez ?

Cette année, avec l'appel à renouveler les cotisations, le nouveau président André Palazy invite les membres de l'association à rejoindre les commissions de leur choix. Pour s'inscrire, contacter André Palazy, president@auxois-21.com.